

Championnats Suisses Elite patinage artistique 2007 dames, messieurs et danse sur glace

Championnats Suisses Juniors 2007 Couples, artistique et danse sur glace

Championnats Suisses Cadets 2007 Danse sur glace

7 - 9 décembre 2006, Genève

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Figure
ORGANISATEUR	Club des Patineurs de Genève
LIEU	Patinoire des Vernets, Genève
MUSIQUE	CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2006 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2006.

Le Championnat sera jugé d'après le "ISU Judging System".

Les champions suisses 2006 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

DAMES	Programme court:	Voir règlement ISU 2006 et circulaire USP no 7 du 28.6.2006 ainsi que les conditions techniques y relatifs
	Libre:	4 minutes +/- 10 secondes
MESSIEURS	Programme court:	Voir règlement ISU 2006 et circulaire USP no 7 du 28.6.2006 ainsi que les conditions techniques y relatifs
	Libre:	4 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
COUPLES	Programme court Juniors:	Voir règlement ISU 2006
	Libre Juniors:	4 minutes +/- 10 secondes
DANSE	Danses imposées Elite:	Westminster Waltz, Golden Waltz, Rhumba Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 13 novembre 2006. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)

Danse originale Elite:	Tango selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
Libre Elite:	4 minutes +/- 10 secondes
Danses imposées Juniors:	Starlight Waltz, Silver Samba, Midnight Blues Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 13 novembre 2006. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
Danse originale Juniors:	Tango selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
Libre Juniors:	3 minutes +/- 10 secondes
Danses imposées Cadets:	American Waltz, Kilian, Tango Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel
Libre Cadets:	3 minutes +/- 10 secondes

DOPING

Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

PROGRAM CONTENT SHEET

Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au 1^{er} novembre 2006 le plus tard.

LICENCES

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon le règlement USP 1.3.2.1.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée)** et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sportes
Case postale 606, 3000 Bern 22

DÉLAI D'INSCRIPTION

30 septembre 2006

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 250.-- / participant Elite et Juniors
CHF 350.-- / couples Elite et Juniors
CHF 250.-- / couples Cadets

à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2006 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

**LOGEMENT ET
ENTRETIEN**

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Club des Patineurs de Genève
Monsieur Jean Nobs, 39, ch. du Grand Donzel, 1234 Vessy
Tel. 022 / 784 26 76 E-mail: jean.nobs@police.ge.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure